Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 42 (2005)

Heft: 1656

Artikel: Energies renouvelables : la rétribution d'injection couvrant les coûts

Autor: Nordmann, Roger

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013626

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comment stimuler les investissements dans les nouvelles énergies renouvelables (NER) ?

La rétribution d'injection couvrant les coûts

e potentiel de développement de grandes installations hydroélectriques classiques est quasiment épuisé en Suisse, faute d'emplacements encore utilisables. C'est donc davantage les nouvelles énergies renouvelables (voir encadré ci-dessous) qui permettront de progresser. Pour y parvenir, il est cependant nécessaire de surmonter trois difficultés.

Premièrement, les nouvelles énergies renouvelables (NER) sont pour l'instant en général plus chères au KWh, du moins si on les compare à l'alternative la plus banale, à savoir les turbines à gaz. De plus, les NER ont une structure de coût particulière : les investissements initiaux sont plus élevés, mais les frais de fonctionnement plus bas que ceux des sources conventionnelles. Il n'y a en effet que peu ou pas de coût pour obtenir l'énergie primaire: le vent est gratuit, alors que le gaz a un prix élevé et croissant. S'agissant des coûts d'investissement pour les NER, le passage à une production industrielle permet une baisse importante des frais de fabrication des installations, comme le montre l'exemple allemand: le boom éolien a fait chuter le prix des installations, au point que ce mode de production est en train de devenir le plus

concurrentiel si l'on considère le tarif au KWh. Le même phénomène a lieu pour le photovoltaïque, qui demeure pourtant encore loin du seuil de rentabilité. Dans les deux cas, il faut cependant un élément susceptible de déclencher le succès d'une nouvelle ressource.

Trouver les financements

La deuxième difficulté consiste à trouver des investisseurs pour les nouvelles énergies renouvelables. Le problème est similaire à celui rencontré autrefois lors de la construction des grands barrages et des centrales nucléaires. Les prix de revient par KWh pour les nouvelles installations étaient alors supérieurs aux prix de vente du courant produit par les anciennes installations déjà amorties. A l'époque, les grandes entreprises monopolistiques ont résolu ce problème en vendant le courant à un prix moyen, ce qui permettait de couvrir les coûts des nouveaux investissements. Ainsi, tous les usagers participaient au financement. Malheureusement, cette piste n'est plus garantie dans le contexte actuel de libéralisation rampante ou explicite. Le producteur qui cherche à dégager une marge supplémentaire pour financer d'autres projets risque de perdre ses clients, du moins lorsque ceux-ci sont de grandes entreprises ou des revendeurs de courant.

Finalement, de nombreuses entreprises électriques sont assez réticentes aux nouvelles énergies renouvelables. Il s'agit d'une réticence stratégique, mais aussi pratique, dans la mesure où les NER exigent souvent une approche décentralisée qui ne correspond pas à la culture de ces entreprises.

Levée des incertitudes financières

Pour remédier à ce problème, il est prévu d'introduire la rétribution d'injection couvrant les coûts (RICC). La RICC garantit à l'investisseur un prix d'achat du KWh qui ne change pas pendant une durée contractuelle donnée, généralement vingt ans. Ce prix assuré par contrat lève les incertitudes et permet de réunir les capitaux pour construire l'installation.

Le niveau de rétribution est évidemment différencié en fonction de la technologie. Une installation de production d'électricité à partir de la biomasse ou des déchets obtient un tarif plus bas qu'une installation photovoltaïque, parce que ce sont des technologies moins chères. Chaque année, le niveau des rétributions pour les nouveaux contrats baisse de quelques pour-cents. Cette baisse annoncée du niveau de rétribution pour les contrats conclus plus tard incite les investisseurs à démarrer immédiatement les projets, de manière à bénéficier d'un prix plus élevé de vente du courant pendant les vingt années qui suivent. Cet effet a déclenché le boom éolien en Allemagne. Avec l'effet induit de créer des gains d'échelle dans la fabrication d'installations, et donc une baisse des coûts d'investissement.

Arriver aux prix du marché

La baisse progressive et annoncée des rétributions, ainsi que les gains d'échelle, amènent progressivement le coût de la technologie en question à un prix au KWh proche du marché. Contrairement au subventionnement direct des investissements, ce mode de rétribution au KWh a l'avantage de ne soutenir que les propriétaires qui font effectivement fonctionner leurs installations.

Comme l'électricité est ensuite revendue sur le marché, seule la différence entre la RICC et les prix du marché doit être prise en charge. Plus ces derniers montent, moins la différence est élevée. Dans le contexte de pénurie qui se dessine, le système a donc des coûts qui diminuent.

Le financement est assuré par un prélèvement de maximum 0,3 centimes par KWh sur le timbre de transport de l'électricité sur le réseau à très haute tension. Cela représente un montant d'environ 150 à 180 millions par an. Cette socialisation du financement des nouvelles technologies est le pendant du «prix moyen» pratiqué autrefois pour financer les barrages et les centrales nucléaires.

Les nouvelles énergies renouvelables

Dans le domaine de l'électricité, on entend par là le photovoltaïque, l'éolien, la géothermie de grande profondeur, les différentes sortes de biomasse (biogas, bois, STEP, etc.), la combustion de la part non-fossile des déchets ménagers ainsi que le turbinage de l'eau potable et des eau usées. L'adjectif «nouveau» signale la différence avec les installations hydroélectriques classiques au fil de l'eau ou par accumulation.